



Sainte-Cécile-de-Milton

NOTRE
Actualité

ÉDITION SPÉCIALE

N° 94

JANVIER 2023

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Appel d'offres numéro SCM-2022-51 CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS MUNICIPAUX

La Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton requiert des soumissions pour le déneigement de ses stationnements municipaux.

Objet du contrat

La Municipalité projette d'effectuer les travaux de déneigement, avec fourniture et épandage des abrasifs relativement à ses stationnements municipaux et ce pour une période de 5 ans, soit les saisons 2023/24, 2024/25, 2025/26, 2026/27 et 2027/28.

Seules les soumissions déposées par des entrepreneurs ayant une place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction seront considérées.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucuns frais ni aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. Elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Il est convenu que tout renseignement donné ou communiqué par un préposé ou employé de la Municipalité ne peut servir à interpréter les documents d'appel d'offres, et devis ni être supplétif à ceux-ci.

Date de réception

Les soumissions seront reçues au bureau de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton, situé au 112, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton (Québec) J0E 2C0, le ou avant le, mercredi 8 février 2023 à 11 h 15 pour être ouvertes publiquement à la même heure et au même endroit.

Exigences

Une garantie de soumission de 10% du prix soumis doit accompagner la soumission.

Documents

Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du SÉAO. Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SÉAO.

Renseignements généraux

Francis Pelletier
Directeur général et greffier-trésorier
Par courriel seulement : direction@miltonqc.ca

Sainte-Cécile-de-Milton, ce 19^e jour de janvier 2023

Le Directeur général et greffier-trésorier
Francis Pelletier, CFA, MBA



Sainte-Cécile-de-Milton

NOTRE
Actualité

ÉDITION SPÉCIALE

N° 94

JANVIER 2023

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Appel d'offres numéro SCM-2023-50 CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT ET L'ENTRETIEN D'HIVER DU RÉSEAU ROUTIER DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

La Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton requiert des soumissions pour le déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier de la municipalité.

Objet du contrat

La Municipalité projette d'effectuer les travaux de déneigement, avec fourniture et épandage des abrasifs relativement à l'entretien des rangs, des rues et des chemins pour une période de 5 ans, soit les saisons 2023/24, 2024/25, 2025/26, 2026/27 et 2027/28.

Seules les soumissions déposées par des entrepreneurs ayant une place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction seront considérées.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucuns frais ni aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. Elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Il est convenu que tout renseignement donné ou communiqué par un préposé ou employé de la Municipalité ne peut servir à interpréter les documents d'appel d'offres, et devis ni être supplétif à ceux-ci.

Date de réception

Les soumissions seront reçues au bureau de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton, situé au 112, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton (Québec) J0E 2C0, le ou avant le, mercredi 8 février 2023 à 11 h 00 pour être ouvertes publiquement à la même heure et au même endroit.

Exigences

Une garantie de soumission de 10% du prix soumis doit accompagner la soumission.

Documents

Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du SÉAO. Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SÉAO.

Renseignements généraux

Francis Pelletier
Directeur général et greffier-trésorier
Par courriel seulement : direction@miltonqc.ca

Sainte-Cécile-de-Milton, ce 19^e jour de janvier 2023

Le Directeur général et greffier-trésorier
Francis Pelletier, CFA, MBA